

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 03 JUILLET 2020
CONVOCATION DU 29 JUIN 2020

Le 03 juillet 2020, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelles-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme SINIARSKI à M ROCHE
Mme THELLIER-CUVELIER à M CHOCRAUX
M LAGANGA à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : Madame DELTOUR Julie

DÉLIBÉRATION N°28/2020

**Vote d'une subvention exceptionnelle au collège
Simone Veil de Cappelles-en-Pévèle.**

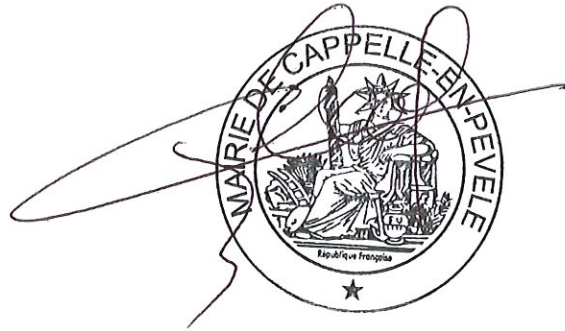
Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Collège Simone Veil sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle. Il laisse la parole à Mme GELEZ.

Le collège a une section "culture et patrimoine", qui souhaite réaliser un court métrage, pour ce faire, le collège nous a sollicité pour une subvention à hauteur de 150€ afin de participer au financement de ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, avec 19 voix pour, d'attribuer au collège une subvention de 150€.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 06/07/2020

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 06/07/2020